

# LES ENFANTS ET LES FAMILLES SONT-ILS LES INVISIBLES DES CRISES, ET DE LA CRISE ÉNERGÉTIQUE ?

**BRUXELLES, le 20 octobre 2022 : Déclaration conjointe des coalitions, organisations et institutions de défense des droits de l'enfant et de lutte contre la pauvreté\***

Avant la pandémie de COVID-19, près d'un quart des enfants en Europe étaient en risque de pauvreté et d'exclusion sociale. Nous ne disposons pas encore de données sur la situation actuelle<sup>i</sup>, toutefois l'invasion de l'Ukraine, les niveaux d'inflation historiquement élevés, les hauts taux d'intérêt, l'augmentation généralisée du coût de la vie et l'énorme flambée des prix de l'énergie impactent déjà le quotidien des familles et nous font craindre encore une aggravation de la situation<sup>ii</sup> pour la fin de l'année<sup>iii</sup>.

« **Nous attendons janvier pour nous chauffer** »

La période est déjà excessivement rude pour des milliers de familles, surtout celles vivant dans la pauvreté et issues de la classe moyenne inférieure. Des parents tentent de joindre les deux bouts en sautant un repas afin de nourrir leurs enfants, se privent d'aller chez le médecin. Certains n'ont plus les moyens de poursuivre les soins à donner à leurs enfants atteints de maladies chroniques ou de handicap ou encore disent qu'ils attendront janvier pour se chauffer ; qu'ils sont obligés de retirer les enfants des activités extrascolaires parce que c'est trop cher de s'y rendre ou alors maintiennent l'activité piscine pour permettre à la famille de prendre une douche chaude.

De plus en plus de parents ne savent pas faire face à la hausse des prix des repas scolaires. Ils ne savent plus payer les frais scolaires ou le kot étudiant de leurs aînés. Certains jeunes étudiants devront abandonner leur kot et revenir à la maison lorsque c'est possible, afin de continuer leurs études supérieures, mais le coût de la mobilité est alors un obstacle qui se surajoute à la situation. Pour ces milliers de familles, même en se concentrant sur l'essentiel, les factures sont devenues impayables. Nombre de ces parents sont honteux d'en parler mais surtout extrêmement inquiets de ne pas pouvoir offrir une vie décente et digne à leurs enfants.

Toutes ces familles se demandent combien d'hivers seront sombres ? Combien de crises faudra-t-il encore traverser avant que cela ne change ? Pendant combien de temps devront-ils encore réduire leurs besoins essentiels : les soins, les couches, l'eau, le lait, le chauffage ou les repas ? De nombreux parents étaient déjà impactés par la pauvreté et l'exclusion sociale avant cette crise énergétique. D'autres familles de la classe moyenne inférieure s'appauvrissent fortement et risquent de basculer dans la pauvreté, car leur épargne, quand elles en avaient, n'est pas suffisante, et elles ne savent plus faire face aux dépenses quotidiennes.

## Cibler les dépenses

Face à cette nouvelle crise, l'Europe a dépensé des milliards d'euros pour lutter contre le choc énergétique. Les différents gouvernements des pays de l'Union européenne réagissent aussi au niveau national. Entre septembre 2021 et septembre 2022, la Belgique a dépensé 4.1 milliards soit 0,8 % de son PIB (près de 3% pour la France et l'Allemagne)<sup>iv</sup>. Toutefois, il est aujourd'hui bien difficile de cerner quel est le pourcentage d'argent dédié à certains secteurs, et surtout pour ce qui nous occupe : aux secteurs qui concernent les enfants et directement aux enfants et aux familles les plus fragilisés<sup>v</sup>.

En effet, lors de crises passées, les analyses des dépenses publiques nous apprennent qu'entre février et fin juillet 2020, des sommes historiques ont été dépensées dans les pays à revenu élevé en réponse à la pandémie de COVID-19. De cette somme, seuls 2 % ont été affectés à des politiques de protection sociale spécifiques aux enfants<sup>vi</sup>. En analysant plus finement, nous constatons que la majorité des interventions dédiées aux enfants et aux familles étaient de courte durée et ciblaient trop peu les familles les plus vulnérables ou celles qui sont proches de la pauvreté.

Aujourd'hui, il est urgent de tirer les leçons du passé et de coordonner et cibler les dépenses pour qu'elles aient un réel impact positif et structurel sur les enfants et les familles les plus fragilisés.

### Entendre les enfants et les familles

Malgré tous les efforts de leurs parents et de leurs soignants, des milliers d'enfants sont gravement menacés par cette nouvelle crise et pourraient passer l'hiver dans des maisons froides, avec moins de repas chauds, avec moins de soins. Des parents sont à bout de souffle, ne sachant plus faire face à l'augmentation des coûts énergétiques, ni répondre aux besoins essentiels, et ce même avec les aides gouvernementales. Ces familles et leurs enfants, trop souvent invisibles et non pris en compte, doivent être entendus.

Ces parents font de leur mieux pour leurs enfants, mais comment le faire lorsqu'ils doivent faire face à des crises successives et à des coûts mensuels supérieurs à leurs revenus ? Comment faire face aux besoins de leurs enfants lorsque le revenu minimum est en dessous de ce qui est nécessaire pour payer l'essentiel ? En effet, dans notre pays, la plupart des revenus et allocations les plus faibles sont encore toujours bien sous le seuil de pauvreté. Cette situation est dénoncée depuis des longues années par les acteurs de lutte contre la pauvreté, les syndicats et d'autres organisations de la société civile. En outre, en raison de l'augmentation des coûts de la vie, le seuil de pauvreté constitue une sous-estimation importante de ce qui est nécessaire pour mener une vie décente.

Sans une combinaison de politiques ciblées proposant des aides immédiates et aussi structurelles, aux familles les plus fragilisées et à celles proches de la pauvreté, ces familles verront leur situation d'extrême vulnérabilité s'aggraver encore fortement dans tous les domaines de leur vie.

### Une réforme ambitieuse des politiques

Ces derniers mois, la Belgique a adopté un plan relatif à la Garantie pour l'Enfance<sup>vii</sup> ainsi qu'un plan fédéral contre la pauvreté et les inégalités. Une conférence interministérielle sur la pauvreté est aussi annoncée pour la fin octobre 2022. Ces efforts doivent être salués, mais ils sont loin d'être suffisants. Nos organisations et institutions souhaitent rappeler que même si aucun des Ministres ne peut prétendre répondre seul à la pauvreté des enfants et des familles, ils ont pris, ensemble, l'engagement collectif de protéger les enfants dans le besoin en adoptant la Garantie européenne pour l'Enfance.

Nous constatons ainsi que par manque de perspective et de consultation dans le cadre de la Garantie pour l'Enfance, la Belgique n'a pas été assez ambitieuse face aux défis urgents à relever en matière de lutte contre la pauvreté. Les enfants et les familles ne peuvent pas attendre 2024<sup>viii</sup> pour que des décisions optimales soient prises. La Belgique doit urgemment adopter une politique de nutrition scolaire gratuite pour les enfants en situation de pauvreté, ainsi qu'une politique de santé et d'éducation réellement gratuites, et suffisamment de dispositifs pour garantir que les familles aient un logement décent – comme le prévoit la Garantie pour l'enfance- ainsi que des revenus décents. En effet, la crise énergétique actuelle n'aurait pas cet impact sur les enfants et leurs familles si ces politiques structurelles étaient déjà en place.

Aujourd'hui, il est essentiel de rappeler que les enfants et les familles doivent être remis au cœur des débats, et que le véritable problème est un déficit de politiques structurelles, ce qui met les familles les plus vulnérables dans une situation d'extrême fragilité dans tous les domaines de la vie, d'autant plus lorsque des crises violentes surviennent. C'est la raison pour laquelle les organisations et institutions de défense des droits de l'enfant et de lutte contre la pauvreté appellent à une action collective immédiate et ambitieuse pour protéger chaque enfant et sa famille de la pauvreté et de son impact immédiat et à long-terme :

- **Assurer des revenus aux familles permettant de mener une vie digne** : relever de toute urgence les revenus et les allocations les plus faibles au-dessus du seuil de pauvreté, actualiser

la manière de calculer le seuil de pauvreté et le réévaluer au regard des crises passées, actuelles et futures.

- Au-delà des mesures conjoncturelles qui ont été prises (tarif social élargi, aides à la classe moyenne) aux différents niveaux de pouvoir : **renforcer immédiatement les aides à l'énergie** (gel du tarif social, ancrage structurel de l'extension du tarif social en veillant proactivement à l'accessibilité) en faveur des familles vivant dans la pauvreté et de la classe moyenne, inférieure ; conjoncturellement figer l'application du statut cohabitant pour les regroupements familiaux ou amicaux pour cause de crise énergétique ; **garantir un droit à l'énergie** pour tous en sortant l'approvisionnement énergétique des ménages du marché commercial.
- Investir prioritairement, immédiatement et massivement dans un **Pacte logement-énergie** qui repose sur l'isolation des logements en commençant par les logements habités par les familles subissant la pauvreté et celles issues de la classe moyenne inférieure (tant dans les logements publics que privés), et faciliter toutes les conditions pour accéder à un logement et pour garder son logement.
- Miser sur le long terme : c'est maintenant qu'il faut adopter une politique de **nutrition scolaire gratuite généralisée** au moins dans tout l'enseignement obligatoire, une politique de **santé et d'éducation réellement gratuite** pour les enfants.

*\*Signataires (par ordre alphabétique) :*

Arktos asbl,  
ATD Quart Monde Jeunesse Wallonie-Bruxelles,  
Badje asbl,  
Brussels Platform Armoede,  
Cachet asbl,  
Défense des Enfants International Belgique,  
Forum Bruxelles contre les Inégalités,  
Kinderrechtencoalitie Vlaanderen,  
KIYO,  
La Coordination des ONG pour les droits de l'enfant,  
Les universités francophones de Belgique,  
Le service du Délégué général aux droits de l'enfant,  
Liga voor Mensenrechten  
Ligue des droits humains,  
Ligue des familles,  
Réseau belge de lutte contre la pauvreté (BAPN),  
Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP),  
Service droit des jeunes,  
UNICEF Belgique,  
Vlaams Netwerk tegen Armoede (NTA),  
Vlaamse Scholierenkoepel vzw,  
Vlaams Welzijnsverbond vzw,  
Welzijnszorg vzw.

**Avec le soutien de :**

Kristel Verbeke, Ambassadrice UNICEF Belgique,  
Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale.

---

<sup>i</sup> Les dernières données disponibles (2021) capturent l'effet du COVID et pas celui de la crise énergétique.

<sup>ii</sup> *Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire*, septembre 2022 : <https://www.oecd.org/perspectives-economiques/septembre-2022/>

<sup>iii</sup> *Poverty and Shared Prosperity 2022*, World Bank's Poverty and Shared Prosperity series, 5<sup>th</sup> October 2022 : <https://www.worldbank.org/en/publication/poverty-and-shared-prosperity>

---

<sup>iv</sup> *Governments allocated funding* (Sep 2021 - Sep 2022) to shield households and businesses from the energy crisis, Last update: 21.09.2022 : <https://www.bruegel.org/dataset/national-policies-shield-consumers-rising-energy-prices>

<sup>v</sup> Nous savons que seules 2,2 % des mesures de relance du COVID dans les pays riches ont été destinées aux enfants au cours de la première phase de la pandémie. UNICEF Innocenti, *Supporting Families and Children Beyond COVID-19 - Social protection in high-income countries*, 2022: [https://www.unicef-irc.org/publications/pdf/Supporting%20Families%20and%20Children%20Beyond%20COVID-19\\_Social%20protection%20in%20high-income%20countries.pdf](https://www.unicef-irc.org/publications/pdf/Supporting%20Families%20and%20Children%20Beyond%20COVID-19_Social%20protection%20in%20high-income%20countries.pdf)

<sup>vi</sup> Les interventions couvertes ici sont basées sur les réponses à la COVID-19 répertoriées dans des bases de données internationales standardisées (sources Banque mondiale, FMI). Les estimations sont des extrapolations basées sur le nombre total d'interventions par type, rapportées dans des bases de données internationales, et sur les valeurs moyennes des coûts connus par type.

<sup>vii</sup> Plan d'action national belge Garantie européenne pour l'enfance 2022-2030 : <https://www.mi-is.be/fr/nouvelles/garantie-europeenne-pour-lenfance-le-plan-daction-national-de-la-belgique>

<sup>viii</sup> Les plans relatifs à la Garantie européenne pour l'enfance doivent être évalués en 2024 pour tous les pays membres de l'UE, y compris la Belgique.